

«Gascogne sans poids lourds» touche au but: l'itinéraire D924-931 est déclassé

Par arrêté ministériel du 6 mars 2023



«Gascogne sans poids lourds» touche au but: l'itinéraire D924-931 est déclassé

Après 5 ans d'existence et de combat, l'association Gascogne sans poids lourds (GSPL) arrive au but : un arrêté ministériel du 6 mars 2023 a décidé le déclassement des routes départementales 924 et 931 : ce n'est plus un itinéraire de grande circulation !

Marianne Laborde, présidente de GSPL, l'annonce le 15 avril 2023, lors de la réunion de l'assemblée générale à la mairie de Manciet. À laquelle assistent, notamment, Vincent Gouanelle, président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac, Christian Peyret, maire de Nogaro et Pierre Capdepont, maire de Manciet.

Cela signifie que le président du Conseil départemental du Gers (CD) et les maires du Gers peuvent prendre des arrêtés d'interdiction de transit sur les RD 924 et 931.

Une démarche nette et sage

Marianne Laborde rappelle avec force et clarté les principes d'action de l'association :

l'objectif de GSPL est que les riverains de l'itinéraire RD931-RD932 entre Barcelonne-du-Gers et Manciet soient délivrés de la circulation des poids lourds (PL) en transit, qui sont en majorité parmi les poids lourds circulant sur l'itinéraire. Plus de 50 % sont en transit depuis le Portugal et l'Espagne vers l'Italie

GSPL ne doit pas s'éparpiller dans des combats qui ne sont pas les siens, comme, par exemple, « le transport par PL n'est plus actuel à cause du réchauffement climatique », « les autoroutes sont trop profitables pour les entreprises qui les exploitent »

GSPL ne fait pas de politique et ne suit aucune idéologie et aucune doctrine confessionnelle.

Rappel des principales actions récentes

Marianne Laborde rappelle que l'arrêté pris par Philippe Martin, alors président du CD, le 7 janvier 2021 était inefficace, vu qu'il offrait un feu vert au transit en règle pour les départements du Gers et les départements limitrophes. Le préfet du Gers Xavier Brunetière a noté qu'il s'agissait d'un arrêté provisoire en attente du déclassement.

Après de nombreux courriers et demandes de rendez-vous avec Philippe Dupuy, président actuel d CD, restées sans réponse, GSPL s'est résolu à écrire au Premier ministre Jean Castex pour demander le déclassement de l'itinéraire en question.

Et, c'est avec surprise et une grande satisfaction que GSPL a entendu le préfet Xavier Brunetière lui déclarer le 6 janvier 2023, que l'arrêté ministériel de déclassement était imminent.

L'optimisme règne !

À l'avenir...

« La balle est dans le camp du président du CD du Gers et des maires des villages riverains (...) Le président du CD se doit de modifier l'arrêté précédent ».

Des itinéraires de substitution existent, ce sont les autoroutes (voir les cartes ci-dessous).

Problèmes pratiques

Un arrêté sans contrôle routier restera lettre morte. Or les brigades motorisées de gendarmerie sont en sous-effectif chronique.

Mais Marianne Laborde ne se fait pas d'illusions : les transporteurs attaqueront le futur arrêté départemental. Mais ils n'auront pas l'argument qui leur a permis de faire annuler un arrêté d'interdiction de transit dans les Landes : l'itinéraire RD931-RD924 n'est plus classé « à grande circulation ».

Le nerf de la guerre (les finances) est à marée basse : « On paie notre indépendance, on ne reçoit pas de subvention » et on a bossé comme des fous : il faut que l'argent rentre ! »

Intervention de Christian Peyret

Le maire de Nogaro souligne que le problème, c'est le contrôle routier. Il serait bon de fédérer les autres associations similaires dans le pays. Il rappelle qu'un plan global de circulation pour Nogaro est en projet.

Intervention de Vincent Gouanelle

Si l'on craint que l'achèvement de la 2x2 voies Auch-Toulouse fasse augmenter la circulation des PL, on se trompe de combat, car c'est le désenclavement du Gers qui est en cause, partant son développement.

N.B. - Sur la photo du haut de page, de gauche à droite : le bureau avec Christian Clayzac (chargé des contacts), Corinne Vincent (chargée d'Internet et des réseaux sociaux), Marianne Laborde et Édith Goudier (chargée des médias).



Vincent Gouanelle et Caroline Vincent



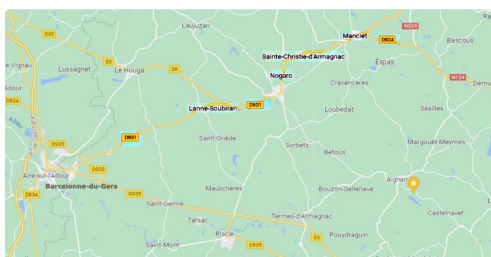
Christian Clayzac et Corinne Vincent



Jacques Barthe (trésorier) : manque de fonds !



La salle



Carte de la région Barcelonne-du-Gers - Nogaro



Itinéraires actuels et itinéraires de substitution